



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Le VINGT HUIT AVRIL, deux mil vingt-six à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni, à la mairie, lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de monsieur le maire, Christophe AZAMA.

PRESENTS : M. AZAMA Christophe - M. BERGOUNIOUX Laurent - Mme MALGOUYAT Florence - M. LESCALMEL Nicolas - M. SARAZIN Emmanuel - M. MARIONNEAU Clément - Mme LERAY Jessica - Mathieu PAIRAUD- Éric BROSSARD - Roberto CASTRO - Stéphanie FOLLET- Nicolas GERON- Dominique LE GREL - Angélique LOCHE - Rachel PAIRAUD - Lénaïc POCHON - Laetitia LUC

ABSENTS REPRESENTÉS : Amandine LANDRIAU (pouvoir donné à L. LUC) - Mélanie FLUTRE (pouvoir donné à M. SARAZIN)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Roberto CASTRO

Il a été procédé conformément à l'article 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal, M. Roberto CASTRO, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Nombre d'élus	Présents	Votants	Date de convocation	Date d'affichage
19	19	19	15/04/2026	15/04/2026

➤ **Finances : Affectation des résultats 2025 - Budget « Bâtiments de stockage »**

Le vote du Compte financier unique constitue l'arrêté du compte du budget « Bâtiments de stockage ». Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

La section de fonctionnement du budget « Bâtiments de stockage » fait apparaître un résultat cumulé excédentaire sur 2025 de 124 975.81 €.

Il est constitué du résultat de l'exercice 2025 cumulé au résultat reporté de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessous :

Résultat à la clôture de l'exercice 2025	Résultat reporté 2024	Résultat cumulé 2025 à affecter
-16 399.99 €	141 375.80 €	124 975.81 €

La section d'investissement fait apparaitre un déficit de financement cumulé de :
20 767.24 €

Résultat de clôture de l'exercice 2025	Résultat cumulé reporté 2024 à reporter	Résultat cumulé 2025 à reporter	Restes à réaliser
		20 767.24€	82 000.00 €
49 936.46 €	-29 169.22 €	- 61 232.76 €	

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte financier unique 2025 du budget « Bâtiments de stockage »,

Entendu l'exposé de monsieur le maire, et après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'affecter le résultat de la section de fonctionnement de la manière suivante :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 : - Excédent : 124 975.81 €

- Affectation complémentaire en réserve (1068) = 62 000.00 €
- Résultat reporté en Fonctionnement (002) = 62 975.81 €

ARTICLE 2 : de reporter à la section d'investissement du budget primitif 2025 :

- Résultat reporté (001) = 20 767.24 €

Résultat des votes : - Pour : -contre : -Abstention :

Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme

Le maire, Christophe AZAMA



Le secrétaire de séance, Roberto CASTRO

